

# ASSEMBLÉE DU DÉSERT

Dimanche 5 septembre 2010

*Antoine Court, le “passeur” du Désert.*

---

## **Allocution de Philippe Joutard,**

*historien, ancien recteur.*

### **Antoine Court et le Désert : la force de l'Histoire**

Le 21 août 1715, à quelques lieues d'ici aux Montèzes, dans l'actuelle commune de Monoblet, Antoine Court réunissait une petite dizaine de personnes pour refonder les églises réformées de France et cela, selon leur discipline traditionnelle. Double défi pour ce jeune homme de vingt ans, et qui va traverser toute sa vie, d'un côté, la lutte contre les suites d'une Révocation sans cesse renouvelée, de l'autre, le rejet non seulement de la violence camisarde, mais aussi de l'inspiration prophétique qui l'accompagne et va lui survivre. Au même moment, à Versailles, celui qui était encore considéré comme le plus puissant monarque d'Europe, qui s'était fait un titre de gloire d'abolir l'Eglise réformée, Louis XIV allait entrer en agonie. Il mourra 10 jours plus tard, le 1er septembre 1715.

Cette mort suscita une immense espérance chez les huguenots du royaume et du Refuge. Le régent, le duc d'Orléans, semblait avoir la volonté de se démarquer profondément de Louis XIV. Les protestants pouvaient donc raisonnablement s'attendre à voir s'établir une tolérance de fait, sinon le rétablissement de l'Edit de Nantes

Espoir de courte durée, le réveil va être brutal. Deux exemples parmi d'autres. Au mois de décembre 1717, un jeune proposant, Etienne Arnaud, réunit une assemblée près d'Alès. Les autorités réussissent à l'arrêter et l'envoient à Montpellier, pour y être jugé. Un projet d'enlèvement pendant son transfert est envisagé par quelques protestants. Antoine Court s'y opposa par crainte de voir se rallumer une nouvelle insurrection dans cette région qui conservait fortement la mémoire de la guerre des Camisards, avec des anciens combattants encore vivants. Le prédicant, rapidement jugé, est condamné à mort ; il est pendu à Alès le 22 janvier en présence d'une très grande affluence. Cette mort frappa fortement la population protestante, et cela bien au-delà des Cévennes : un martyr était né.

Deux ans plus tard, dans les environs de Nîmes, une autre assemblée est convoquée par Antoine Court avec les principaux dirigeants de la jeune église du Désert. C'est celle qui est représentée sur la première page du programme. Les troupes interviennent. Court réussit à s'échapper, mais cinquante personnes sont arrêtées dont plusieurs notables, y compris un homme de 80 ans. Une vingtaine pour l'exemple est condamnée aux galères à vie, peine commuée en déportation en Louisiane. Les déportés traversent la France, enchaînés jusqu'à La Rochelle. Ils finiront par être libérés grâce à l'intervention des puissances protestantes et pourront s'exiler en Angleterre.

Mais il y a pire encore : en mai 1724, une Déclaration royale reprend toute la législation depuis l'Edit de Révocation dans un seul texte. Cette déclaration consacre la fiction d'une France « toute catholique », où les protestants les plus opiniâtres sont considérés comme des relaps, c'est-à-dire comme des nouveaux convertis catholiques qui sont retombés dans leurs erreurs du protestantisme. Or, dans la législation catholique et royale, l'accusation de relaps est la plus sévère

et entraîne les peines les plus dures. 1724 aggrave sur le plan juridique 1685 et accroît l'arbitraire. Bien entendu, j'utilise le mot arbitraire par rapport aux principes juridiques du XVIIIe siècle et non d'une façon anachronique par rapport au XXIe siècle.

Consternation parmi les huguenots, devant cette initiative qui loin d'être locale, vient de celui qui dirige le royaume, le Roi Louis XV, devenu majeur. Cette déclaration de 1724 ne sera jamais abolie, pas même par le célèbre Edit de Tolérance de 1787 qui accorde l'état civil aux protestants. Certes dans son caractère excessif, elle ne sera qu'épisodiquement appliquée et jamais en même temps dans tout le royaume, mais peu importe, elle offrait à des subordonnés la possibilité permanente de n'importe quel type de répression, à n'importe quel moment, sous n'importe quel prétexte. On sait parfaitement à toutes les époques que les victimes ont tout à redouter de subordonnés zélés.

Que faire ? Se soumettre ? Impensable. Emigrer ? Cela sonnerait la fin du protestantisme français. Se révolter ? Est ce encore possible ? Et surtout, ne serait ce pas renier le choix de non violence tenté depuis dix ans ? La seule voie tient en deux principes : d'une part, organiser des assemblées publiques et visibles pour montrer aux autorités que les protestants français existent toujours, mais des assemblées pacifiques, qui se dispersent à la seule annonce de l'arrivée des troupes. D'autre part, refuser autant que faire se peut la participation aux cérémonies catholiques, en particulier dans les moments décisifs de chacun, la naissance, autrement dit le baptême, le mariage, les derniers moments de la vie. Mais comment convaincre les fidèles, comment les maintenir dans cette ligne étroite, alors que l'autorité continue les persécutions et ne fait rien pour faciliter la position pacifique d'Antoine Court et de ses collègues ?

Le jeune pasteur nous apporte une des réponses dans des notes sur son projet de discours introductif au synode qui se tient un an après cette terrible déclaration, en mai 1725. Ainsi écrit-il, « *Je remonterai dans ce discours jusqu'à l'origine de nos malheurs, sur le projet que Louis XIV avait fait de les détruire [les protestants...] comme il s'en félicita d'y être parvenu. Ce que Dieu fit ensuite. Il suscita des personnes extraordinaires pour les relever, Rey, Brousson, etc... Il continue aujourd'hui. Je ferai voir en peu de mots ce qu'il a fait depuis l'année 1715* »

Nous avons dans ce document l'argumentation décisive. Faire une référence permanente à l'histoire du petit troupeau huguenot, une histoire qui est aussi une histoire sainte, car derrière se trouve l'Eternel. Ce retour sur autrefois n'est pas un enfermement dans le passé, mais un appui sur lui, pour reprendre courage, voir le chemin déjà parcouru, les réussites obtenues et les défaites des ennemis, Louis XIV le premier ! L'allusion au projet avorté du Roi-soleil est très claire sur ce point.

L'idée de la force de l'histoire est très ancienne chez Antoine Court. Elle apparaît déjà lors de son premier séjour à Genève, de 1720 à 1722. Ecrivant à un grand pasteur du Refuge, Basnage, il lui annonce, alors qu'il a seulement 25 ans, le projet de faire une histoire des Eglises de France depuis la Révocation ou dit-il plus modestement *de rapporter ce qui s'était passé de plus mémorable dans nos cantons des Cévennes et du Vivarais*. S'il se concentre sur l'histoire plus étroite de ces cantons, c'est pour bien distinguer les assemblées qu'il organise de celles des inspirés et des camisards.

Il en donne un premier exemple avec un ouvrage rédigé pendant son séjour genevois et qui comprend deux textes différents, d'abord le récit de l'assemblée tenue près de Nîmes dont je viens de parler. Essai d'histoire immédiate, pour rendre hommage aux victimes et pour alerter l'opinion publique sur les épreuves subies par les huguenots : les gens qui se rendaient à l'assemblée n'étaient pas armés. Ce rôle de justification est encore plus fort dans le deuxième texte. Il s'agit, ici, d'une réponse adressée aux protestants du Refuge qui critiquent sa stratégie de tenir des assemblées publiques contrairement aux ordres royaux, avec la crainte d'y voir le point de départ

d'une nouvelle guerre des Camisards. En quelques pages, le pasteur du Désert survole la période qui va de 1685 à 1720, avec une longue analyse nuancée de la guerre des Cévennes, donnant aux révoltés de nombreuses circonstances atténuantes, mais montrant une fois de plus que les cultes que les pasteurs du Désert organisent désormais, n'ont rien à voir avec les assemblées prophétiques des révoltés. Ces deux premiers textes préfigurent la fonction qu'il donne au rappel du passé dans sa mission de passeur du Désert : à la fois conforter les protestants du royaume, informer une opinion indifférente, justifier la stratégie suivie de la non-violence.

Lorsqu'il quitte définitivement la France pour se réfugier à Lausanne en 1729, il reprend son projet d'une grande histoire des protestants depuis 1685, toujours pour répondre aux accusations portées contre les protestants, d'être des révoltés permanents, hostiles à la monarchie.

C'est son principal travail jusqu'à sa mort, aussi important que l'animation des églises du Désert ou plutôt les deux fonctions sont étroitement liées. D'où une accumulation impressionnante de récits de prédicants, de lettres de galériens, de témoignages oraux retranscrits qui nourrissent d'abondantes archives personnelles et je n'évoque pas sa propre correspondance, lettres reçues et envoyées, soigneusement classées et indexées qui montrent à quel point il avait conscience de faire l'histoire et donc d'en être l'objet. Au total, 118 gros volumes, un des fonds d'archives privés les plus considérables pour une seule personne. C'est un monument qui a nourri et continue de nourrir d'innombrables publications. Ce n'est pas la seule source sur les Eglises du Désert, c'est la principale et certainement la plus variée. Si je puis me permettre une allusion personnelle, ce fut, pour moi, un de mes souvenirs d'historien les plus forts, que de découvrir ces archives.

Aujourd'hui, vous êtes doublement les héritiers d'Antoine Court, en revisitant chaque année le passé, en fonction du présent et de l'avenir. Ce n'est pas non plus un hasard si l'un des deux fondateurs du Musée du Désert, Edmond Hugues, est l'auteur de la première synthèse sur Antoine Court, dans laquelle il évoque longuement la dimension historique de l'œuvre du restaurateur du protestantisme en France.

Court d'une autre façon annonce nos problématiques contemporaines. Vous savez combien on oppose aujourd'hui l'histoire à la mémoire comme deux visions antagonistes du passé. Or Antoine Court a su fort bien combiner les deux, faisant à la fois un travail de mémoire et un travail d'histoire.

Un travail de mémoire en recueillant pieusement le témoignage de ses compagnons, en faisant prendre conscience aux huguenots de leur héritage proche celui de leurs grands-parents. Cependant, comme toute mémoire c'est une mémoire sélective, qui met l'accent sur le désert pacifique non prophétique, justifiant son attitude et celle de ses amis, mais oubliant le temps des violences et de l'inspiration.

Un travail d'histoire, par le croisement des sources, la confrontation de points de vue historiques différents et même opposés, l'effort permanent de distanciation et le souci de vérité. Mais ce travail d'histoire ne prend pas n'importe quel objet : ce que la mémoire a oublié, pour ne pas dire occulté, l'histoire le retrouve, Antoine Court choisit le problème qui est au cœur de son travail de réorganisation des Eglises réformées, mais qui est aussi au cœur de sa jeunesse, de son histoire personnelle, le grand trou noir de sa vie, la Guerre des Camisards.

La période camisarde est doublement problématique pour lui, c'est à la fois la violence et l'inspiration prophétique : les deux n'étaient pas liées au départ et ne le seront pas ensuite, mais la guerre des Cévennes les unit étroitement. Pas d'insurrection camisarde sans prophétisme jusque dans les violences, car une grande partie des violences est commandée par les prophètes ne serait-

ce que la première d'entre elle, le meurtre de l'abbé du Chaila. Or toute sa stratégie est fondée sur la rupture avec violence et inspiration prophétique. Mais c'est encore plus complexe.

Lui-même comme bon nombre des huguenots languedociens de sa génération n'a pas un rapport clair avec l'épisode. Il en est issu ainsi que les hommes et les événements qui l'ont formé. Il avait quatorze ans, lors de la tentative d'Abraham Mazel en Vivarais. Il affirma avoir participé à une assemblée où Mazel était présent. Il y faisait office de lecteur. Or à cette époque, Mazel avait bien la mission de relancer la révolte. Sans être à proprement parler camisard, Court était d'une certaine façon leur complice pour utiliser le langage des adversaires des révoltés. Certes, il n'avait que quatorze ans, mais à 18 ans sous l'influence de prophétesses il écrivit des lettres de menace à des curés leur disant que s'ils continuaient leurs persécutions, ils risquaient un nouveau soulèvement. Voilà un comportement qui cette fois-ci, rappelle les insurgés cévenols.

Il a rompu avec les inspirés peu après ce dernier épisode. Cependant il restait entouré de fidèles qui ont participé à la guerre des Camisards, les plus connus sont Corteiz qui l'a appelé en Cévennes et Bonbonnoux, autrefois brigadier de Cavalier, qui a tenu le maquis, sans discontinuité pendant douze ans, avant de le rencontrer ; ce dernier poursuivra une activité pacifique au Désert pendant quinze autres années. C'est Court qui a réussi à convaincre ses compagnons directs, anciens camisards ou non, de rompre avec la pratique violente et l'inspiration prophétique. Mais au-delà de ce premier cercle, la rupture est beaucoup plus douteuse, la plupart des huguenots sont sensibles à la continuité entre les deux périodes: ils comprennent d'autant mieux leurs ancêtres camisards que le pouvoir royal et les différents intendants ne facilitent pas leur conversion à la résistance non violente par la poursuite périodique des persécutions.

Ce n'est donc pas un hasard, si sa grande œuvre historique esquissée dès son premier texte, la seule qui soit publiée est une *Histoire des troubles des Cévennes*, autrement dit une histoire des Camisards. Faire l'histoire des Camisards, c'est faire retour sur soi-même, essayer de comprendre ce passé qui est aussi le sien mais en même temps le faire comprendre aux autres. Grâce à sa démarche historique, il a pris de la distance, et cette distance lui a permis d'être beaucoup plus nuancé que dans ses textes liés à son rôle de restaurateur des Eglises du Désert. Il se réconcilie au moins partiellement avec lui-même. Une certaine continuité se rétablit entre les deux périodes antagonistes, non sans peine ni contradictions. L'historien montre sans difficultés comment l'excès d'intolérance et la disparition d'un encadrement spirituel ont déclenché des processus impossibles à maîtriser, processus qui ont conduit aux violences prophétiques camisardes. De même, il n'a pas de peine à faire la preuve que la situation issue de la révolte imposait sa stratégie non violente plus conforme par ailleurs aux principes évangéliques.

Mais deux points au moins posent problème. D'une part, Court ne peut pas avouer ce que d'autres n'hésitent pas à lui répliquer lorsqu'à plusieurs reprises, il condamne l'insurrection, c'est-à-dire que la violence camisarde a aussi facilité le passage à la non violence, dans la mesure où la peur d'un nouveau soulèvement a arrêté à plusieurs reprises les autorités dans leur volonté d'une répression dure. D'autre part, comme plusieurs de ses collègues, Antoine Court reste prisonnier d'un culte monarchique, hérité des pasteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, culte qui les affaiblissait déjà dans leur résistance aux ordres de Louis XIV. Ce culte monarchique transparait dans son œuvre, en particulier dans les dernières pages. Il l'handicape encore plus clairement dans la défense des assemblées publiques, forcément illégales. Un proposant Maurin en fait une démonstration irréfutable dans une lettre qu'il lui adresse où il récuse une expression utilisée dans une prière pour le Roi : Louis XV est qualifié de « fidèle serviteur » de Dieu. Et Maurin continue en lui demandant que répondre à un curé qui dirait : « *puisque vous reconnaissez Louis XV pour un fidèle serviteur de Dieu, pourquoi n'obéissez-vous pas à ses ordres et pourquoi n'embrassez-vous pas sa religion ? Pourquoi vous assemblez-vous malgré sa volonté ?* »

Au cœur de son activité, comme de sa réflexion historique, le pasteur du Désert se trouve donc confronté à des questions qui ne sont pas seulement intellectuelles, mais vitales, des questions qui vont bien au-delà du 18<sup>e</sup> et résonnent jusqu'à nous. Dans la défense d'une cause juste, y a-t-il une frontière étanche entre violence et non-violence ? Comment dans des situations extrêmes, articuler légalité et légitimité ? Ce huguenot de Villeneuve de Berg n'a peut-être pas toujours apporté les bonnes réponses, mais mieux que des grands noms, il a su poser les bonnes questions au nom d'un petit peuple défendant sa foi, ses valeurs et sa culture.

Un dernier mot, en forme d'un double regret, le regret que la France des Lumières ait méconnu, pour ne pas dire méprisé cette résistance modeste et si peu spectaculaire, sauf à s'apitoyer tardivement sur quelques-unes de ses victimes. Regret encore que notre histoire nationale n'en ait pas gardé un grand souvenir. Qui connaît, en dehors du monde protestant, Antoine Court ou Marie Durand ? Pour les Français même cultivés, l'affaire protestante est réglée avec la mort de Louis XIV ou à la rigueur avec les campagnes voltairiennes dont on oublie le caractère tardif, pas avant 1760. Je ne peux m'empêcher, à cet instant, de songer au pasteur Jacques Roger, pendu à Grenoble en avril 1745, et dont le corps a été traîné dans les rues de la ville, avant d'être jeté dans l'Isère, il avait 80 ans ! Je songe aussi, la même année, à la condamnation et à l'exécution du jeune Désubas à Montpellier : tout le monde pleurait, paraît-il, les juges et l'intendant lui-même ! Que ne l'a-t-on gracié ? Ces deux hommes et tous les autres furent les victimes, sans doute d'une intolérance renouvelée, mais plus grave peut-être encore, d'une mécanique administrative, étatique et absurde, incapable de se mettre en cause et de reconnaître ses erreurs. Depuis longtemps, les autorités savaient ces exécutions inutiles et même contraires à l'effet attendu, renforçant la détermination protestante, elles l'avaient plus ou moins, mais n'en tiraient aucune conclusion.

Cette résistance pacifique, civile dirait-on de nos jours, et qui s'étale sur plusieurs décennies, est tout d'abord un patrimoine protestant, mais permettez-moi de le dire, elle le dépasse largement : elle préfigure d'autres résistances pacifiques, de par le monde, célèbres ou non, et encore aujourd'hui, elle reste d'une actualité sans cesse renouvelée. 250 ans après il n'est pas trop tard pour donner résonances à cette aventure humaine et spirituelle hors du commun.